



# UNSA Territoriaux Eurométropole

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 87029 - Tél. : 03 68 98 70 29 - Port. : 06 38 96 90 56

E-mail UNSA CUS : [unsa.syndicat@strasbourg.eu](mailto:unsa.syndicat@strasbourg.eu)

Site UNSA CUS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

## INFOS DERNIÈRES

N° 978 - 27 juillet 2020

### Le covid-19 n'a pas pris de vacances pendant l'été ....

En France métropolitaine, la **transmission** de l'infection au **covid-19** est en **augmentation** pour la **troisième** semaine consécutive.

Selon **Santé publique France**, cette augmentation concerne désormais toutes les tranches d'âge. Depuis la semaine 29, l'augmentation concerne également les personnes âgées de **75 ans et plus**. Population dans laquelle surviennent les plus grands nombres de décès dus au covid-19.

En France métropolitaine, le nombre de départements classés en niveau de vulnérabilité modéré ou élevé est en augmentation. Quatre départements sont désormais concernés : Mayenne (élevé) et les Vosges, le Finistère et la Gironde (modéré).

Les **congés d'été** sont susceptibles de favoriser les **comportements à risque**, notamment dans le cadre d'événements et de regroupement familiaux ou amicaux, ainsi que lors d'événements et rassemblements temporaires.

Des «clusters» apparaissent également de plus en plus souvent dans des **milieux professionnels**. L'Eurométropole de STRASBOURG n'est pas à l'abri.

Le traitement par l'administration d'un cas probable de covid-19 constaté lundi dernier auprès d'une usagère de la piscine du Wacken laisse songeur. Alors que les résultats du test PCR effectué auprès de l'usagère n'étaient pas encore connus, les deux collègues, qui sont intervenus directement, ont été maintenus en service. Heureusement - cette fois-ci -, le test a été négatif.

La progression de la transmission du virus se confirme, mais reste cependant **modérée** et donc **maîtrisable** par l'application stricte des mesures barrières par chacun de nous.

Chaque personne présentant des symptômes évocateurs de covid-19 doit consulter un médecin, réaliser un test diagnostique et respecter les mesures d'isolement.

### Réalisation des prélèvements de dépistage du covid-19 par les tests PCR

L'arrêté du **24 juillet 2020** modifiant l'arrêté du **10 juillet 2020** prescrivant les **mesures générales** nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les **territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire** et dans ceux où il a été prorogé a été publié au **Journal Officiel du 25 juillet 2020**.

Cet arrêté autorise notamment les infirmiers diplômés d'Etat et, sous certaines conditions, les étudiants en odontologie, en maïeutique et en pharmacie, les aides-soignants, les sapeurs-pompiers, les marins-pompiers et les secouristes des associations agréées de sécurité civile titulaires d'une formation adéquate aux premiers secours à réaliser le **prélèvement d'échantillon biologique de dépistage** du **covid-19** par les **tests PCR** (*prélèvement nasal*).

### Création de 15 emplois d'ATSEM

Le **Conseil Municipal** de la Ville de STRASBOURG se réunira le lundi **27 juillet 2020**.

Il sera notamment amené à délibérer sur la **création de 15 emplois permanents d'ATSEM** au sein de la Direction de l'**Enfance et de l'éducation** dans le cadre du renforcement des effectifs dans les écoles.

Rappelons que ces emplois seront formellement créés par le Conseil de l'Eurométropole de STRASBOURG, qui ne devrait se réunir qu'à la fin du mois d'août 2020.

### Agents de surveillance de la voie publique

L'intersyndicale CFDT-FO-SUD a rencontré le **24 juillet 2020** la direction par rapport aux **conditions de travail et aux futurs horaires de travail des agents de surveillance de la voie publique**.

De nouveaux horaires de travail sont prévus à partir de janvier 2021, après une expérimentation pendant les mois de novembre et décembre 2020.